

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

**EAU DE JAVEL CONCENTRÉE A 9,6 % DE CHLORE ACTIF**

**1- IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

1-1 *Identificateur de produit*

*Eau de javel 9,6% de chlore actif  
(environ 36° chl)*

1-2 *Utilisation identifiée pertinente du mélange et utilisations déconseillées*

Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation

1-3 *Renseignement concernant le fournisseur de la FDS*

*Ets D. RICHET  
10, Rue de Marle  
02250 – TAVAUX ET PONTSERICOURT  
TEL : 03 23 20 03 43  
FAX : 03 23 20 02 69*

1-4 *Numéro d'appel d'urgence*

01 45 42 59 59 (INRS - Orfila) et éventuellement  
le numéro d'appel d'urgence de la société  
ou contacter le centre antipoison le plus proche

**2- IDENTIFICATION DES DANGERS**

Selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE

2-1 *Classification du mélange*

- Xi - Irritant
- N - Dangereux pour l'environnement

2-2 *Éléments d'étiquetage*

*(Remarque : les pictogrammes de danger peuvent être en noir et blanc)*



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

- Irritant pour les yeux et la peau.
- Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore).
- Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.

\*Produits grand public

- Conserver hors de portée des enfants.
- Attention ! ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits; des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

\*Produits professionnels

- Ne pas mélanger avec les acides
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la FDS.

2-3 *Autres dangers*

Non concerné

# **EAU DE JAVEL CONCENTRÉE 9,6 % CHLORE ACTIF**

## **Fiche de données de sécurité**

### **3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### *3-2 Mélange:*

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 9,6 % de chlore actif.

*Composant principal* - NaClO - Hypochlorite de sodium (en % chlore actif) –  
- n° enregistrement REACH partiel : 01-2119488154-34  
- numéro CAS : 7681-52-9

*Classification du composant principal* - selon DSD (67/548/CEE) : C, N, R : 31, 34, 50 - R31 ≥ 5 %  
- selon CLP [(CE) 1272/2008] :  
- corrosion cutanée 1B, H314,  
- toxicité aquatique aigue 1, H400, EUH031 ≥ 5 %

(Le pourcentage de chlore actif est exprimé en poids/poids)

### **4- PREMIERS SECOURS**

#### *4-1 Description des premiers secours*

- En cas d'ingestion, appeler le médecin ou le centre anti-poisons (ne pas faire vomir). Rincer la bouche.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.
- En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation (par mélange de Concentré de Javel avec d'autres produits) faire sortir à l'air frais et couvrir pour se réchauffer.

#### *4-2 Principaux symptômes et effets aigus et différés*

- Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
- En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

### **5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### *5-1 Moyens d'extinction*

Mélange ininflammable. A choisir en fonction du type d'incendie environnant.

#### *5-2 Dangers particuliers résultant du mélange*

Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion de produits combustibles.

#### *5-3 Conseils aux pompiers*

Porter des équipements de protection (vêtements, masque ...) pour les produits chimiques

### **6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

#### *6-1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence*

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- En cas de port de lentilles, le port de lunettes est recommandé.
- En cas d'utilisation prolongée : port de gants et de lunettes adaptés.
- Aérer les locaux concernés.

#### *6-2 Précautions pour la protection de l'environnement*

Pas de déversement important directement dans le milieu naturel.

#### *6-3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage*

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.

#### *6-4 Référence à d'autres sections*

Voir sections 8 et 13.

## EAU DE JAVEL CONCENTRÉE 9,6 % CHLORE ACTIF

### Fiche de données de sécurité

#### 7- MANIPULATION ET STOCKAGE

##### 7-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter tout contact avec les yeux ou la peau.
- Ne pas diluer ou transvaser dans un emballage alimentaire.
- Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits, en particulier acides (ex. détartrants).

Remarque : Le produit peut endommager les vêtements.

##### 7-2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver hors de portée des enfants.
- Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.
- Suivre les conseils de stockage du fabricant.
- Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides (voir chapitre 10).
- Conserver dans l'emballage d'origine ou diluer dans un flacon vide de Javel.

##### 7-3 Utilisation finale particulière

Suivre les indications mentionnées sur l'étiquette.

#### 8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

##### 8-1 Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition : Non concerné.

##### 8-2 Contrôles de l'exposition

En cas de manipulation de quantités importantes, le port de gants et de lunettes adaptés est conseillé.

#### 9- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

##### 9-1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	liquide jaune transparent
Odeur :	de javel caractéristique
Seuil olfactif :	pas de données spécifiques
pH :	> 11,5
Point de fusion/Point de congélation :	pas de données spécifiques
Point d'ébullition :	non applicable
Point d'éclair :	non applicable
Taux d'évaporation :	pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz) :	inflammable
Limites d'explosivité :	non applicable
Pression de vapeur :	pas de données disponibles
Densité de vapeur :	pas de données disponibles
Densité relative :	1,12 à 1,17 à 20°C
Solubilité :	totale dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol / eau :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	non applicable
Température de décomposition :	décomposition totale à ??
Viscosité :	similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	pas de données disponibles

##### 9-2 Autres informations

Non applicable

# EAU DE JAVEL CONCENTRÉE 9,6 % CHLORE ACTIF

## Fiche de données de sécurité

### 10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10-1 Réactivité

Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs

#### 10-2 Stabilité chimique

Sensible à la température

#### 10-3 Possibilités de réactions dangereuses

avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore).  
avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide.  
avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.

#### 10-4 Conditions à éviter

Exposition aux températures élevées.

#### 10-5 Matières incompatibles

la plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.

#### 10-6 Produits de décomposition dangereux

Chlore (en cas de mélange avec des produits acides).

### 11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11-1 Informations sur les effets toxicologiques

- Irritant pour les yeux et la peau
- Risques d'irritation oculaire sérieuse (conjonctive, cornée) en cas de contact avec les yeux.
- Risques d'irritation sur la peau en cas de contact prolongé.
- Risques d'irritation gastroduodénale avec douleurs, nausées et vomissements en cas d'ingestion.

### 12- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12-1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Daphnia magna CE50, 48 h : 1,1 mg/l mélange à 5% hypochlorite de sodium

Composant principal :

Poissons CL50, 96 h (selon les espèces) : 0,01 – 0,1 mg de chlore actif /l

Invertébrés aquatiques CE50, 48 h (selon les espèces) : 0,01 – 0,1 mg/l de chlore actif

Daphnia Magna CE50, 48 h : 0,141 mg/l de chlore actif - Cérodaphnia CE50, 48 h : 0,035 mg/l de chlore actif

#### 12-2 Persistance et dégradabilité

Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement.

Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.

#### 12-3 Potentiel de bioaccumulation :

Non bioaccumulable.

#### 12-4 Mobilité dans le sol

Substance très mobile dans le sol.

#### 12-5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable pour la substance.

#### 12-6 Autres effets néfastes

Non applicable pour la substance.

## EAU DE JAVEL CONCENTRÉE 9,6 % CHLORE ACTIF

### Fiche de données de sécurité

#### **13- CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

##### *13-1 Méthode de traitement des déchets*

- Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou les égouts.
- En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.
- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

#### **14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

##### *14-1 Numéro ONU*

UN : 1791

##### *14-2 Nom d'expédition des Nations Unies*

1791 HYPOCHLORITE DE SODIUM

##### *14-3 Classe de danger pour le transport*

Classe 8

##### *14-4 Groupe d'emballage*

Groupe d'emballage : III

##### *14-5 Dangers pour l'environnement*

Très toxique pour les organismes aquatiques

##### *14-6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur*

Non applicable

##### *14-7 Transport en vrac*

Non applicable

Autres informations :

##### *A.D.R. et IMDG :*

Quantités limitées en emballages combinés : emballage individuel  $\leq 5$  l, et quantité totale par colis  $\leq 30$  kg ou caisse présentoir  $\leq 20$  kg. → Marquage spécial

##### *IATA :*

Possibilité de transport aérien extrêmement restreinte

#### **15- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

##### *15-1 Règlements/Législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement*

Règlement 1907/2006 sur REACH

ICPE (directive 96/82/CE SEVESO II) : n°1172

##### *15-2 Evaluation de la sécurité chimique*

Une évaluation de la sécurité a été réalisée pour le composant principal.

## EAU DE JAVEL CONCENTRÉE 9,6 % CHLORE ACTIF

### Fiche de données de sécurité

#### 16- AUTRES INFORMATIONS

- Xi - IRRITANT
- N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
  
- *Collectivités*
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- S50 Ne pas mélanger avec les produits acides
- S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la FDS
  
- *Grand public*
- S2 Conserver hors de portée des enfants
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
  
- Attention ! ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore)

Texte des phrases R mentionnées sous le chapitre 3 :

- R 31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
- R 34 : Provoque des brûlures
- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Texte des phrases CLP mentionnées dans le chapitre 3 :

- H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- EUH031 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

Cette fiche a été rédigée selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de publication de cette fiche. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement courus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité. Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

**Révision des chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 de la fiche de données de sécurité**

**Remplace la version précédente de Mai 2010 (ou : date de la dernière version : Mai 2010)**